



**Après l'ouverture de la nouvelle année fiscale 2012-2013, le 1er octobre, et de la publication, dans le journal officiel Le Moniteur, du nouveau budget de la République : 131, 5 milliards de gourdes (42 gourdes pour 1 \$US), le Group croissance S.A a commenté, mercredi les nouveaux objectifs fixés par le gouvernement Martelly/Lamothe.**

À travers son Observatoire du système financier haïtien (OSFH), le Group croissance S.A a salué la décision du gouvernement de publier la loi de finances le 1<sup>er</sup> octobre.

« Le gouvernement n'a pas fait d'erreur en publiant le budget qui n'a pas été voté aux mêmes termes au niveau des deux branches du Parlement car il a déposé à temps le projet de loi du budget au Parlement à la fin du mois de juin, suivant la Constitution ».

Par ces propos, le président directeur général du Group croissance S.A Kesner Pharel a réagi aux débats « politiques » autour de la publication de la loi de finances qui, pour certains politiques et juristes, est « illégale ».

Pour Mr Pharel, la faute est revenue aux députés qui, avant de partir en vacances, n'ont pas pu boucler la ratification du projet de loi du budget après avoir été modifié par les sénateurs.

« Le gouvernement avait des possibilités, s'il le voulait, pour publier le texte du projet de loi présenter au Parlement pour ratification sans prendre en considération les recommandations des députés et sénateurs », a précisé l'économiste Pharel.

Il a toutefois refusé de se prononcer sur l'aspect « légal » de cette décision gouvernementale.

Kesner Pharel a, par ailleurs, appelé la presse à la vigilance dans l'exécution du budget 2012-2013, qui repose sur trois piliers : taxes publiques à 52 milliards de gourdes, dons à 47, 5 milliards de gourdes et des financements internes et externes à 32 milliards de gourdes.

Le directeur général du budget au ministère de l'Économie et des Finances Abdel Métellus avait précisé récemment que « [67 % de ce budget sera alloué à l'investissement et 33 % est réservé au développement, dont 3 % \(du 33 %\) sera consacré au service de la dette](#)

».

Sylvestre Fils Dorcilus

dsylvestrefils@yahoo.fr

Twitter : @sfdorcilus